



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2023-033

Voirie

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par l'entreprise ALLEZ ET CIE, représentée par Monsieur COSSON Baptiste, en date du 22 mars 2023 sur la réglementation de la circulation pour la réalisation de travaux de pose support et de travaux aériens pour DO TAG du Pont Biais, La Côte des Moulins à Cubzac les Ponts ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux de pose support et de travaux aériens pour DO TAG du Pont Biais, La Côte des Moulins, la circulation sera alternée par feux tricolores et le stationnement et les piétons seront interdits au droit du chantier du lundi 24 avril 2023 au lundi 08 mai 2023.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux, au minimum 24h avant le début du chantier.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Le demandeur (ALLEZ ET CIE),

Fait à Cubzac les Ponts, le **24 MAR. 2023**
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,
Jean-Pierre PRAT





Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.451976 44.978942 -0.452057 44.978707 -0.45174 44.978718 -0.45174 44.978999 -0.451976 44.978942</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

PLAN TRAVAUX

